

Un village solidaire avec les aînés

Une conseillère générale de Lussy-sur-Morges est revenue, mardi 24 novembre, sur son souhait que la Municipalité envisage la démarche «Village solidaire» de Pro Senectute. La municipale Margarita Pache a répondu s'être renseignée, a expliqué les stades et coûts que cela engendrerait et pris contact avec le syndic de Tolochenaz où le programme est en place.

A la suite de cette approche, la Municipalité a fait comprendre ne pas être convaincue que ce soit nécessaire d'instaurer Village solidaire à Lussy-sur-Morges, qu'il n'y avait notamment pas de local à mettre à disposition et que sur les 127 personnes de plus de 65 ans que compte le village de quelque 650 habitants, beaucoup sont à l'EMS et bénéficient d'animations. De plus, des activités pour les retraités existent.

Des explications et arguments qui n'ont pas convaincu la conseillère générale. Pour elle, la Municipalité pourrait envisager de payer la pre-

mière étape du programme de Pro Senectute. Des personnes viendraient ainsi sonder les villageois pour savoir sonder les aînés. «L'idée de Village solidaire c'est précisément de demander leurs besoins et de ne pas aller consommer ailleurs», a-t-elle précisé. La villageoise faisait référence à la suggestion de l'exécutif que les retraités pourraient prendre le bus et rejoindre les activités mises en place à Tolochenaz.

Déposer un postulat

Voyant que chacun restait sur ses positions, le président du Conseil général a soufflé la solution. Soit l'utilisation d'un des outils démocratiques à disposition: le postulat. «Le postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de faire une proposition dans un domaine particulier et de dresser un rapport», précise le site de l'Etat de Vaud. Un document que la conseillère prévoit de déposer lors du prochain Conseil. ● FMO